



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 15 septembre 2022 (18h30)
SALLE ETABLE- LA LOMBARDIERE**

**DGA Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 55
En exercice	: 55
Membres suppléants	: 23
Présents	: 37
Votants	: 48
Convocation et affichage	: 08/09/2022
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur Christophe DELORD

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christelle ETIENNE, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Damien BAYLE (pouvoir à Christelle ETIENNE), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Clément CHAPEL (pouvoir à Danielle MAGAND), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Sylvette DAVID), Yves FRAYSSE (pouvoir à Laurent TORGUE), Juanita GARDIER (pouvoir à Catherine MICHALON), Martine OLLIVIER (pouvoir à René SABATIER), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Jean-Yves BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Marc-Antoine QUENETTE.

**CC-2022-325 - RESSOURCES - BUDGET PRINCIPAL 2022 - DECISION
MODIFICATIVE N°1**

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Cette décision modificative n°01 porte divers ajustements de crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement du budget principal – exercice 2022.

Les ajustements principaux concernent les points suivants :

Ajustements consécutifs aux notifications opérées par l'Etat depuis l'adoption du BP 2022

Sur le panier fiscal (fiscalité directe et allocations fiscales compensatrices) : + 25.150,00 € (recettes de fonctionnement)

Sur la DGF : + 3.361,00 € (recettes de fonctionnement)

Sur la contribution au FPIC : + 12.680,00 € (dépenses de fonctionnement)

Correction de la reprise par anticipation des résultats 2021, opérée au BP 2022

Cette rectification intervient suite à l'adoption du compte administratif 2021 (Conseil communautaire du 22 juin 2022), elle se traduit par une charge budgétaire nette de 82 699,07 €.

La prise en compte du rebond de l'inflation et de la revalorisation des rémunérations

L'impact budgétaire se traduit principalement sur les dépenses réelles de fonctionnement :

- Renchérissement du coût des énergies : + 200.000,00 €
- Renchérissement des coûts de collecte et de traitement des déchets : + 250.000,00 €
- Revalorisation au 1^{er} juillet du point d'indice servant de base de calcul pour la rémunération des agents : + 84.000,00 €
- Révision à la hausse de la dotation d'équilibre au CIAS pour permettre à ce dernier d'absorber les charges supplémentaires liées à la hausse des énergies et des rémunérations : + 277.042,00 €

Parallèlement, en vertu des dispositions prévues par l'article 14 de la loi de finances rectificative pour 2022 (loi n°2022-1157 du 16 août 2022), a été inscrit au budget, en recettes de fonctionnement, la compensation attendue de l'Etat, pour un montant total de 488.226,00 € (y compris périmètre du CIAS).

- Compensation à concurrence de 50 % de la hausse des dépenses constatées en 2022 au titre de la mise en œuvre du décret n°2022-994 du 07 juillet 2022 (point d'indice de la fonction publique)
- Compensation à concurrence de 70 % de l'augmentation de coût des énergies constaté entre les CA2021 et le CA2022

Ajustement des dépenses d'équipement après diagnostic à mi- exercice du niveau d'engagement des programmes d'investissement

Les crédits ouverts au titre des dépenses d'équipement sont globalement réduits de 1.014.385,00 € en lien avec l'état d'avancement des programmes d'investissement.

Equilibre général de la décision modificative

Enfin l'équilibre section par section ainsi que l'équilibre général de cette décision modificative se traduit par une réduction du virement de 463.723,02 € et une diminution de l'emprunt d'équilibre de 392.285,93 €.

ANNONAY RHONE AGGLO - BUDGET PRINCIPAL 2022
DECISION MODIFICATIVE N°01 - EQUILIBRE GENERAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	949 132,00 €	595 182,00 €	-1 014 385,00 €	-577 735,93 €
Résultats n-1 reportés		-82 773,02 €	54 926,05 €	
Résultat n-1 affecté				55 000,00 €
Virement	-436 723,02 €			-436 723,02 €
TOTAL	512 408,98 €	512 408,98 €	-959 458,95 €	-959 458,95 €

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ADOpte la décision modificative n°1 du budget principal – exercice 2022 – telle qu'elle ressort des tableaux ci-après :

TABLEAU D'EQUILIBRE GENERAL

ANNONAY RHONE AGGLO - BUDGET PRINCIPAL 2022
DECISION MODIFICATIVE N°01 - EQUILIBRE GENERAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	949 132,00 €	595 182,00 €	-1 014 385,00 €	-577 735,93 €
Résultats n-1 reportés		-82 773,02 €	54 926,05 €	
Résultat n-1 affecté				55 000,00 €
Virement	-436 723,02 €			-436 723,02 €
TOTAL	512 408,98 €	512 408,98 €	-959 458,95 €	-959 458,95 €

TABLEAUX DETAILLES

Imputation budgétaire			BP2022	DM01	Total
Compte	Libellé	Fonct.			
FONCTIONNEMENT DEPENSES					
Chapitre 011 Charges à caractère général					
60612	energie electricité	020	650 000,00 €	200 000,00 €	850 000,00 €
611	contrats de prestation de service	510	66 738,00 €	48 882,00 €	115 620,00 €
611	contrats de prestation de service	7212	4 078 000,00 €	250 000,00 €	4 328 000,00 €
Total chapitre					498 882,00 €
Chapitre 012 Frais de personnel et charges assimilées					
64111	rémunération principale	020	661 623,00 €	120 000,00 €	781 623,00 €
Total chapitre					120 000,00 €
Chapitre 014 Atténuation de produits					
7392221	FPIC	020	65 000,00 €	12 680,00 €	77 680,00 €
Total chapitre					12 680,00 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante					
65568	autres contributions	020	254 110,00 €	14 500,00 €	268 610,00 €
65568	autres contributions	735	153 962,00 €	11 600,00 €	165 562,00 €
657362	CIAS	4238	1 548 560,00 €	292 042,00 €	1 840 602,00 €
65574	contributions au titre de la pol. de l'habitat	501	20 000,00 €	-572,00 €	19 428,00 €
Total chapitre					317 570,00 €
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					949 132,00 €
Chapitre 023 Virement					
023	virement à la section d'investissement	01	2 378 951,30 €	-436 723,02 €	1 942 228,28 €
Total chapitre					-436 723,02 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					512 408,98 €

Imputation budgétaire		Fonct.	BP2022	DM01	Total
Compte	Libellé				
FONCTIONNEMENT RECETTES					
Chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes directes					
7088	autres produits d'activité	7222	386 650,00 €	150 000,00 €	536 650,00 €
Total chapitre					150 000,00 €
Chapitre 73 Impôts et taxes					
7351	fractions compensatoire de la TFPB et de la TH	01	5 870 000,00 €	-36 362,00 €	5 833 638,00 €
Total chapitre					-36 362,00 €
Chapitre 731 Fiscalité locale					
73111	impôts directs locaux	01	4 595 370,00 €	36 604,00 €	4 631 974,00 €
73112	CVAE	01	3 147 518,00 €	3 294,00 €	3 150 812,00 €
73113	Tascom	01	470 637,00 €	-1 254,00 €	469 383,00 €
73114	IIFER	01	176 477,00 €	2 652,00 €	179 129,00 €
Total chapitre					41 296,00 €
Chapitre 74 Dotations et participations					
741124	dotation d'intercommunalité	01	1 825 897,00 €	7 743,00 €	1 833 640,00 €
741126	dotation de compensation	01	2 886 668,00 €	-4 382,00 €	2 882 286,00 €
74832	Etat - compensation au titre de la CET	01	2 050 000,00 €	20 217,00 €	2 070 217,00 €
74833	Etat - compensation au titre des exo de TF	01	12,00 €	-1,00 €	11,00 €
74718	Etat - autres	020	94 526,00 €	488 226,00 €	582 752,00 €
74718	Etat - autres	501	73 770,00 €	6 426,00 €	80 196,00 €
74718	Etat - autres	70	21 000,00 €	-15 000,00 €	6 000,00 €
74772	FEDER	518	249 564,00 €	-65 100,00 €	184 464,00 €
74788	autres	70	12 860,00 €	2 800,00 €	15 660,00 €
Total chapitre					440 929,00 €
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante					
752	revenus des immeubles	61	461 794,00 €	-681,00 €	461 113,00 €
Total chapitre					-681,00 €
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					595 182,00 €
Opérations d'ordre					
Total chapitre					0,00 €
Résultat de fonctionnement n-1 reporté					
002	Résultat n-1 reporté	01	694 672,30 €	-82 773,02 €	611 899,28 €
Total chapitre					-82 773,02 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT					512 408,98 €

Imputation budgétaire		Fonct.	BP2022 (y/c RAR 2021)	DM01	Total
Compte	Libellé				
INVESTISSEMENT DEPENSES					
Chapitre 20 Subventions d'équipement versées					
2031	frais d'études	321	12 500,00 €	-12 500,00 €	0,00 €
2031	frais d'études	510	124 450,00 €	-27 690,00 €	96 760,00 €
202	documents d'urbanisme	510	343 354,51 €	-75 700,00 €	267 654,51 €
2051	concessions et droits	510	32 244,04 €	2 032,00 €	34 276,04 €
Total chapitre				-113 858,00 €	
Chapitre 204 Immobilisations incorporelles					
2041412	bâtiments et installations	020	1 396 456,08 €	-215 000,00 €	1 181 456,08 €
2041582	bâtiments et installations	12	131 000,00 €	-131 000,00 €	0,00 €
20422	bâtiments et installations	61	416 883,00 €	104 900,00 €	521 783,00 €
20422	bâtiments et installations	6312	15 000,00 €	2 500,00 €	17 500,00 €
2041582	bâtiments et installations	734	212 000,00 €	-112 000,00 €	100 000,00 €
Total chapitre				-350 600,00 €	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles					
21828	autres matériels de transport	020	307 727,36 €	-147 000,00 €	160 727,36 €
2158	autres installations, matériel et outillage	321	13 500,00 €	-10 000,00 €	3 500,00 €
2158	autres installations, matériel et outillage	7212	582 750,68 €	80 000,00 €	662 750,68 €
2138	autres constructions	61	1 362 500,00 €	2 215,00 €	1 364 715,00 €
Total chapitre				-74 785,00 €	
Chapitre 23 Immobilisations en cours					
2312	agencement et aménagement de terrains	76	38 000,00 €	-20 000,00 €	18 000,00 €
2313	constructions	020	661 821,88 €	-277 000,00 €	384 821,88 €
2313	constructions	50	110 220,96 €	5 537,00 €	115 757,96 €
2313	constructions	61	600 282,00 €	10 338,00 €	610 620,00 €
2313	constructions	632	78 397,99 €	-37 000,00 €	41 397,99 €
2315	installations	734	425 135,10 €	-84 000,00 €	341 135,10 €
2315	installations	845	590 341,80 €	-73 017,00 €	517 324,80 €
Total chapitre				-475 142,00 €	
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT				-1 014 385,00 €	
Opérations d'ordre					
Total chapitre				0,00 €	
Solde d'investissement n-1 reporté					
001	Résultat n-1 reporté	01	810 198,26 €	54 926,05 €	865 124,31 €
Total chapitre				54 926,05 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				-959 458,95 €	
Imputation budgétaire		Fonct.	BP2022 (y/c RAR 2021)	DM01	Total
Compte	Libellé				
INVESTISSEMENT RECETTES					
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves					
1068	excédent de fonctionnement capitalisé	01	3 021 000,00 €	55 000,00 €	3 076 000,00 €
Total chapitre				55 000,00 €	
Chapitre 13 Subventions d'investissement					
1328	autres	510	37 688,00 €	-10 100,00 €	27 588,00 €
13461	DETR	61	82 800,00 €	-82 800,00 €	0,00 €
13461	DETR	7212	222 486,75 €	-550,00 €	221 936,75 €
Total chapitre				-93 450,00 €	
Chapitre 16 Emprunts et dettes					
1641	Emprunts	01	4 449 103,46 €	-392 285,93 €	4 056 817,53 €
Total chapitre				-392 285,93 €	
Chapitre 024 Produits des cessions					
024	produits des cessions d'immobilisations	61	92 000,00 €	-92 000,00 €	0,00 €
Total chapitre				-92 000,00 €	
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT				-522 735,93 €	
Chapitre 021 Virement					
021	Virement de la section de fonctionnement	01	2 378 951,30 €	-436 723,02 €	1 942 228,28 €
Total chapitre				-436 723,02 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				-959 458,95 €	

PRECISE que dans le cadre de cette décision modificative une dotation d'équilibre complémentaire à celle votée au budget primitif 2022, est allouée au CIAS.
Cette dotation complémentaire s'élève à 292.042,00 €, elle se décompose comme suit :

- 15.000,00 € au titre du dispositif d'aide à l'Ukraine.
- 111.392,00 € au titre de la charge supplémentaire assumée par le CIAS dans le cadre de la revalorisation au 1^{er} juillet 2022 du point d'indice de la fonction publique (subvention d'équilibre ayant vocation à être compensée par l'Etat au titre de l'article 14 de la loi de finances rectificative pour 2022 – loi n°2022-1157 du 16 août 2022).
- 165.650,00 € au titre de la charge supplémentaire assumée par le CIAS pour faire face à la hausse des dépenses d'énergie (subvention d'équilibre ayant vocation à être compensée par l'Etat au titre de l'article 14 de la loi de finances rectificative pour 2022 – loi n°2022-1157 du 16 août 2022).

Cette dotation d'équilibre complémentaire est inscrite au budget principal de l'exercice au compte 657362 fonction 4238.

PRECISE que, comme pour le budget primitif 2022, le vote intervient au niveau des chapitres budgétaires,

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 19/09/22
Affiché le : 20/09/22
Transmis en sous-préfecture le : 19/09/22
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20220915-36107-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET